



Le profil socioprofessionnel des parlementaires cantonaux: Analyse sur la base des résultats de l'enquête BADAC sur les administrations cantonales 2004

Christophe Koller, Chef de projet à l'Idheap (Institut de hautes études en administration publique), Chavannes-près-Renens

Das Interesse an der politischen Soziologie ist in der Schweiz momentan wieder am zunehmen. Es ist nach wie vor eine Tatsache, dass das soziodemographische Profil von Parlamentarierinnen und Parlamentariern, vor allem auf Kantonsstufe, wenig erforscht ist. Diese Studie untersucht die Mitglieder der Kantonalparlamente zum ersten Mal unter einem sozioprofessionellem Blickwinkel. Die Untersuchung umfasst 2'790 Parlamentarier aus 25 Kantonen. Die Zahlen wurden der BADAC-Umfrage über die kantonalen Verwaltungen entnommen. Aus der Analyse der Umfrage geht hervor, dass zwei sozioprofessionelle Kategorien bei den Mitgliedern der kantonalen Parlamente übervertreten sind: a) "Selbständig Erwerbende und die Freien Berufe" einerseits (39%), sowie b) "Angestellte des öffentlichen Dienstes" (29%) andererseits. Diese beiden Kategorien von Erwerbspersonen decken jeweils lediglich ungefähr 30-35% der Erwerbsbevölkerung ab. Angestellte in der Privatwirtschaft (ungefähr 70% der Erwerbsbevölkerung) sind in den Parlamenten mit 25% dafür stark untervertreten. Es gibt grosse kantonale Unterschiede, besonders zwischen den Sprachregionen und den katholisch oder reformiert geprägten Gebieten. Des Weiteren spielen aber auch die parteipolitischen Vorherrschaften in den Kantonen eine Rolle. In den Kantonen der lateinischen Schweiz (mit Ausnahme der Kantone Tessin und Wallis) sowie in denjenigen mit einer politisch eher links stehenden Wählerschaft, werden im Allgemeinen viele Personen des öffentlichen Sektors in ihre Parlamente gewählt. Die Deutschschweizer Kantone (mit Ausnahme der beiden Basel und Berns) sowie die katholischen geprägten Kantone (mit Ausnahme der Kantone Freiburg, Jura und Thurgau) zeichnen sich durch eine Überrepräsentation der Selbständigen und der Freien Berufe aus. Ebenfalls existieren in den Kantonen sehr unterschiedliche verfassungsmässige Einschränkungen der Wählbarkeit in die Kantonsparlamente.

La sociologie politique fait actuellement l'objet d'un regain d'intérêt en Suisse. Le profil socio-démographique des élites parlementaires reste méconnu, plus particulièrement au niveau des cantons. Cette étude présente pour la première fois les députations cantonales sous l'angle des catégories socioprofessionnelles. Les résultats couvrent 2790 parlementaires et 25 cantons. Ils sont principalement tirés de l'Enquête BADAC sur les administrations cantonales 2004. Il ressort de l'analyse que deux catégories socioprofessionnelles sont surreprésentées dans les parlements cantonaux: a) "les indépendants et les représentants des professions libérales" (39%) ainsi que b) "les salariés du secteur public" (29%), soit un total de 68% alors que ces deux types d'activités couvrent entre 30-35% des actifs. Les salariés du secteur privé ($\pm 70\%$ de la population active) sont par contre largement sous-représentés dans les parlements cantonaux (25%). Les différences intercantionales sont importantes avec un clivage particulièrement marqué en fonction de la langue et de la religion, mais aussi en fonction du parti. Les cantons latins (à l'exception du Tessin et du Valais) ainsi que les cantons plus à gauche sur l'échiquier politique, élisent généralement davantage de représentants du secteur public dans les législatifs. Les cantons allemands (à l'exception des deux Bâle et de Berne) et catholiques (à l'exception de Fribourg, du Jura et de Thurgovie) se caractérisent par une surreprésentation des indépendants et des professions libérales. Les restrictions quand au droit d'éligibilité et les limites d'accès varient fortement d'un canton à l'autre.

1. Introduction: un terrain en friche

La représentation des intérêts et des idées émanant de la population générale dans les législatifs constitue le meilleur garant pour la démocratie. Ceci est important non seulement pour assurer une bonne adéquation entre les attentes de la population et les prestations finalement offertes par les pouvoirs publics, mais aussi afin de répondre au mieux aux attentes des électeurs vis-à-vis de l'Etat et de son administration. Toutes les Constitutions cantonales garantissent le droit d'élection dans les parlements cantonaux. Ce droit est toutefois limité aux personnes résidentes âgées d'au moins 18 ans et de nationalité suisse. Idéalement et théoriquement, le profil des parlementaires devrait ainsi correspondre à celui de la population générale. Or, la philosophie et la sociologie politique nous enseignent qu'il existe un réel décalage entre le profil socio-démographique des représentants du peuple et celui de la population générale, avec des groupes de population moins bien, voire largement exclus de la représentation (comme les étrangers, les femmes, les jeunes, les personnes âgées etc.). Il ressort d'ailleurs d'études récentes de la BADAC (Koller, Ladner 2007) que les jeunes (ici les moins de 35 ans) et les personnes de plus de 65 ans sont sous-représentés dans les arènes parlementaires tant au niveau fédéral que cantonal. Seul deux cantons semblent davantage ouverts aux jeunes (Genève et le Valais).

Le système politique suisse a historiquement fondé sa légitimation et sa stabilité par le biais d'une représentation (tant au Conseil national que dans les parlements cantonaux) la plus équilibrée possible de sa diversité politique, linguistique et religieuse (Roth 1994). Or, l'accès à la politique et aux parlements est strictement réglementé dans les constitutions cantonales avec des variantes plus ou moins ouvertes. Pour les critères liés à la profession, dans certains cantons, l'éligibilité n'est pas possible ou limitée pour les employés de l'administration publique. Un article récent de la Berner Zeitung a également tenté de mettre en avant le



conflit d'intérêt pouvant exister dans certaines députations cantonales (AG, BE, LU, SO, ZH) entre la répartition socioprofessionnelle des députés, les finances publiques et la politique financière¹. L'hypothèse de l'auteur étant que les parlements possédant davantage de représentants de l'Etat (tel que Berne) avait une tendance à focaliser leur attention sur les bénéficiaires de prestations alors que d'autres (AG, ZH) - possédant moins de représentants de la fonction publique - pensaient davantage aux contribuables en cherchant à réduire au maximum les impôts. Deux approches différentes, l'une davantage étatiste (lorsque la part des salariés de l'Etat était élevée) et l'autre plus libérale dans le cas inverse.

La question de la collusion d'intérêt, entre intérêt privé et intérêt général, est une question centrale qui ne peut pas être élucidée dans le cadre de cet article. Il ressort toutefois de nombreuses études (Klöti 1971, Urio 1978, Kriesi 1998, Roth 1994) que les parlements, tant au niveau fédéral que cantonal, sont aussi des instruments à la merci de groupes de pression de toutes nature, avec des fonctions d'articulation des intérêts, d'intégration sociale et de revendication économique. L'analyse des relations entre ces groupes de pression et la structure du pouvoir politico-administratif ont d'ailleurs débouchés sur différents types de thèses (élitistes, pluralistes ou marxistes) et la tentative de définition de typologies socioprofessionnelles (v. par ex. Scharzenberg 1971, Wicki 2006).

L'objectif de cet article est de décrire le profil socioprofessionnel des députations cantonales tout en soulignant les différences intercantionales et culturelles. Nous verrons également s'il existe des liens entre les catégories socioprofessionnelles et la tendance partisane en nous basant sur deux exemples, soit a) la députation au Conseil National en 2003 et b) celle du Grand conseil de St-Gall en 2007.

2. Sources et typologie retenue

Il faut remonter aux années 1970 et 1980 pour trouver des résultats de sociologie politique permettant de brosser le profil des élites politico-administratives sur le plan fédéral (cf. par ex. Klöti 1972, Gruner et al. 1973, 1978; Urio 1983, 1986, Roth 1994) ou de certains cantons (Vaud: Ruffieux 1974; Berne: Prongué et al. 1976, Genève: Sciarini 2003). L'histoire du Grand Conseil argovien apporte une nouvelle contribution importante à l'analyse de l'évolution du profil des élites législatives (Wicki 2006)².

Le profil des élites politiques n'est pas facile à connaître et les résultats présentés dans le cadre de cette étude fournissent une première estimation encore sommaire et incomplète qui devra être complétée par des investigations plus poussées. En outre, la distinction entre le secteur public et le secteur privé, entre la défense des intérêts particuliers et l'intérêt général est très difficile à définir. Le plus souvent, on constate une interpénétration des secteurs ou un mélange des intérêts qui peut varier en fonction des sujets abordés ou des objets à défendre. Pour affiner la mesure du profil socioprofessionnel des députations cantonales, il

conviendrait de croiser les résultats avec des indications concernant l'origine sociale, le niveau d'étude achevé, le lieu de formation ainsi que le parcours professionnel.

L'enquête sur les administrations cantonales 2004, menée par la BADAC, permet déjà de se faire une meilleure idée du profil socioprofessionnel des députés par canton. Les chancelleries ont pu fournir des informations pour 2610 députés (89% du total des députés). Deux cantons n'ont pas pu livrer de résultats (SO et SG). Une base de données en ligne complète des membres du Grand Conseil st-gallois qui nous a toutefois permis de colmater cette lacune³.

Les catégories socioprofessionnelles retenues dans notre enquête sont les suivantes⁴:

1. Indépendants* / professions libérales**
2. Salariés du secteur public
3. Salariés d'une entreprise privée
4. Salariés d'une association active en politique
5. Salariés d'une association sans lien avec des partis
6. Autres, inclassables

1. *Représentants des arts et métiers, des entrepreneurs et des agriculteurs;
** Avocats, notaires, médecins
2. Maires, secrétaires et autres employés communaux, employés fédéraux, cantonaux, représentants d'établissements et d'autres organisations de droit public;
3. Employés, ouvriers;
4. Personnes employées par des partis, des syndicats, des associations professionnelles, des organisations de protection de l'environnement etc.
5. Personnes employées par des associations caritatives qui se déclarent apolitiques.
6. "Autres" (p. ex. étudiants, retraités, femmes au foyer) ou personnes sans activité dominante identifiable.

Répartition des réponses des cantons par catégorie socioprofessionnelle:

	Observations					
	Valide		Manquante		Total	
	N	Pourcent	N	Pourcent	N	Pourcent
Indépendants	22	84.6%	4	15.4%	26	100%
Salariés du secteur public	24	92.3%	2	7.7%	26	100%
Salariés d'une entreprise privée	24	92.3%	2	7.7%	26	100%
Salariés d'une association active en politique	20	76.9%	6	23.1%	26	100%
Salariés d'une association sans lien avec des partis	18	69.2%	8	30.8%	26	100%

Source: IDHEAP-BADAC/ ESAC04 (C1.10i—n).

¹ Von Bergen Stefan, In der Politik regiert Staatslobby, Berner Zeitung, Zeitpunkt, 23. Juni 2006: 39-40.

² Wicki, Dieter (2006) Der aargauische Grosse Rat 1803-2003: Wandel eines Kantonsparlaments - eine Kollektivbiografie / Baden: hier und jetzt.

³ <https://www.ratsinfo.sg.ch/ris/tools/kopfnavigation/kantonsrat.mitglieder.html>. Ces informations sont intégrées dans nos résultats et présentées plus en détails sous le point 1.4 de cet article.

⁴ Cette typologie a été élaborée dans le cadre d'une enquête précédente menée par l'IDHEAP (http://www.geneve.ch/grandconseil/data/loi/rapport_com_idheap_2003_11.pdf). Les résultats peuvent être aussi consultés sur notre site internet (www.badac.ch; rechercher "C1.10i"-C1.10n") et représentés soit sous forme de cartes ou d'histogrammes.



3. Présentation des résultats: décalage entre population et députation

3.1 Surreprésentation des "indépendants/professions libérales" et des "employés du secteur public"

Nous avons pu déterminer la catégorie socioprofessionnelle de 2480 députés cantonaux au 31.12.2004, 130 (5%) ayant dû être rangés dans la catégorie des "autres, inclassables". Sur ces 2480 parlementaires,

1004 (38,5%) étaient des "indépendants ou des représentants des professions libérales", 679 (soit 26%) des employés du secteur public, 651 (24,9%) étaient d'autres salariés du secteur privé, 87 (3,3%) étaient des représentants des associations actives en politiques et enfin 55 (2,3%) étaient des employés d'associations se déclarant non affiliées à des partis (v. illustration 1).

Les parlements cantonaux se caractérisent donc par une surreprésentation nette des

professions libérales et des employés de la fonction publique par rapport à leurs forces respectives sur le marché du travail (18%-22% pour les premiers et 15-16% pour les seconds). Les politiciens professionnels, principalement des présidents et des secrétaires de partis et des membres des exécutifs et des législatifs communaux, étaient également bien présents⁵ tout comme les représentants des associations apolitiques. En dehors des associations (politiques et apolitiques) et des salariés du secteur privé, cette répartition était assez similaire à celle observée pour le Conseil national: 38% d'"indépendants: professions libérales et entrepreneurs"; 29% "au service de l'Etat, enseignants et magistrats", 13% de "salariés du secteur privé"; 22% issus des "professions politiques": conseillers municipaux, juges, responsables d'une association, de partis (Gruner 1978)⁶.

Illustration 1:

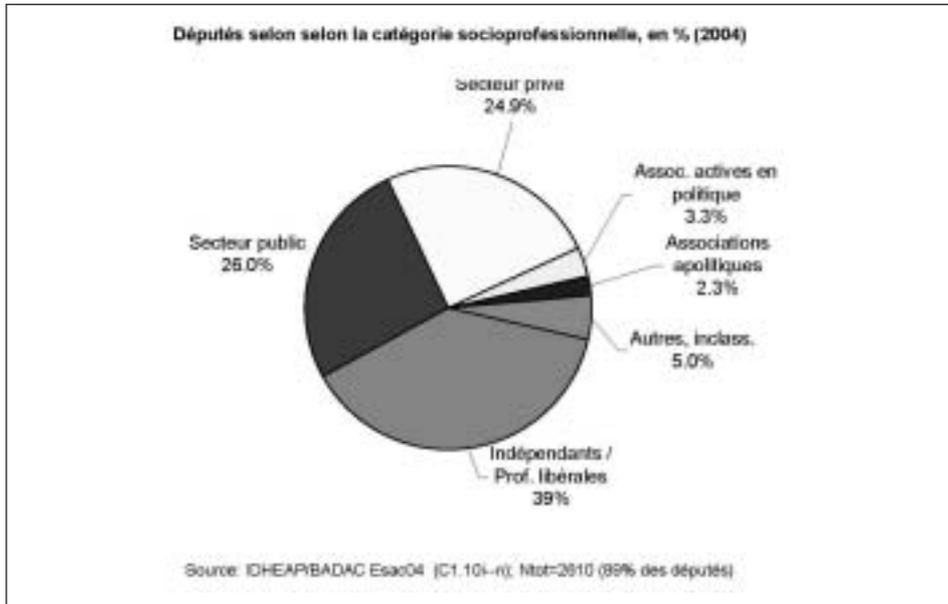
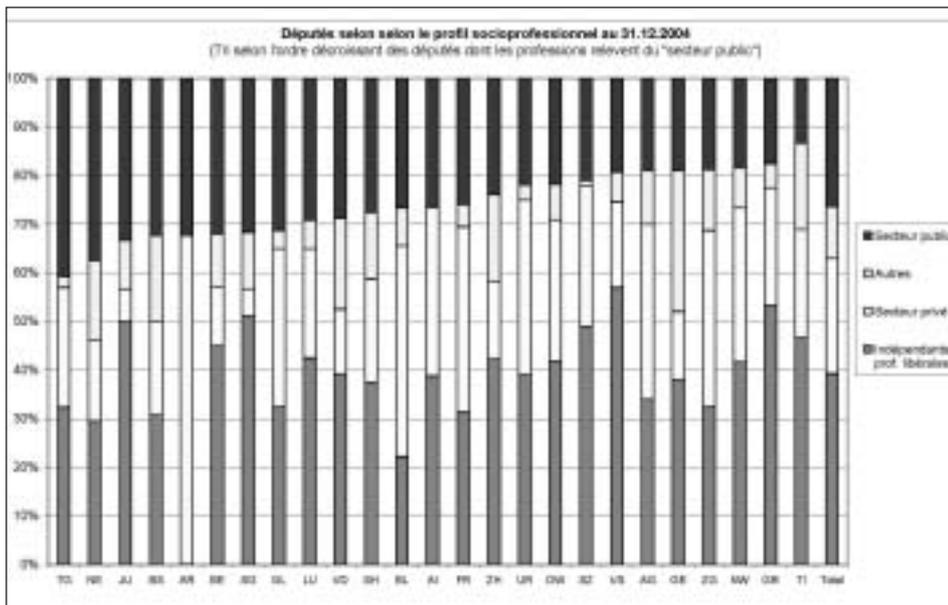


Illustration 2:



3.2 Différences selon le canton et la région

L'illustration 2 présente les résultats pour 25 cantons triés dans l'ordre décroissant de la part des employés du secteur public. Ces derniers sont surreprésentés dans les cantons de Thurgovie, de Neuchâtel, du Jura, mais aussi de Bâle-Ville et de Berne, soit aussi des cantons traditionnellement plus étatistes et davantage marqués à gauche. D'autres cantons alémaniques d'Appenzell Rhodes Extérieures, de St-Gall et de Glaris possèdent également une part élevée de députés employés par le secteur public alors que les Grisons, Nidwald, Zoug, Argovie, Schwyz et Obwald semblent leur en limiter l'accès.

La part des salariés du secteur public apparaît très faible surtout au Tessin (13%) où d'ailleurs les fonctionnaires de l'administration centrale ne peuvent pas être élus au parlement. Le journal "La Regione" du 4 avril 2007 présente d'ailleurs la nouvelle répartition socioprofessionnelle des députés tessinois pour la période 2007-2011 en tenant compte de l'appareil partitique. Sur les 90 nouveaux députés, on trouve 16 avocats / notaires / juristes (soit 18%, dont la moitié au PLR et l'autre moitié au PDC), 14 économistes / assureurs (dont la moitié au PLR), 12 retraités (13%, dont 5 pour le PS), 10 architectes / ingénieurs (11%, dont 4 pour le PDC et 3 pour le PLR), 7 députés relevant des professions de la communication / médias (8%), 6 employés / ouvriers (7%), 6 députés pour le domaine de la santé (7%), 4 représentants des communes (5%), 3 entrepreneurs, 3 syndicalistes, 3 enseignants (4%), 3 étudiants, 2 parlementaires issus des activités sociales et un chercheur⁷. C'est dans le canton du Valais que la catégorie des "indépendants" était la plus forte

⁵ Selon les dernières élections lucernoises du 1er avril 2007, il y a lieu de croire que les politiciens communaux vont renforcer leur présence dans les parlements cantonaux. Selon la Neue Luzerner Zeitung du 3 avril 2007, cette part atteint désormais 25% des 120 sièges disponibles (+12 par rapport à la législature précédente), ce qui permettra d'accroître la pression du lobby des communes sur la politique cantonale. Cette évolution peut être mise en relation avec l'application de la nouvelle répartition des tâches et de compétences entre le canton et les communes.

⁶ Résumé statistique dans Ritzman R. Statistiques historiques de la Suisse 1996: 1043.

⁷ Gli avvocati restano "in". Ecco le professioni svolte dai neoletti in Gran Consiglio, La Regione, mercoledì 4 Aprile 2007, p. 5.



(57%), devant le Jura, St-Gall et les Grisons et nettement plus faible dans le canton de Bâle-Ville (22%). Les employés du secteur privé sont les mieux représentés dans les parlements d'Argovie, de Bâle-Campagne, de Fribourg, de Glaris, de Nidwald, d'Uri et de Zoug.

Rappelons que dans certains cantons il est impossible de siéger au parlement si on est employé de l'administration centrale, une acceptation de l'élection impliquant d'ailleurs une démission du poste. Dans le canton de Vaud, le Conseil d'Etat vient pourtant de perdre devant le Tribunal des Prud'hommes contre l'un de ses hauts fonctionnaires, M. Philippe Martinet, lequel dirige l'Office cantonal de perfectionnement scolaire, de transition et d'insertion (OPTI) tout en siégeant au Grand Conseil. Le Conseil d'Etat voulait en effet que M. Martinet choisisse entre son activité professionnelle et son mandat politique, ce qu'il a refusé de faire. L'autorité cantonale a décidé de faire recours contre cette décision.

3.3 Députés issus d'associations et parlementaires "non classifiables"

Le nombre des associations et l'impact politique de celles-ci est important sur le plan suisse. Certaines députations se caractérisent toutefois par la présence de davantage de membres de groupes d'intérêts que d'autres. Ainsi, les politiciens professionnels sont particulièrement bien représentés à Genève, au Tessin et à Berne (16%, 11%, 8%), trois cantons animés par une forte vitalité politique et/ou un clivage politique marqué⁸. La forte représentation de politiciens professionnels peut s'expliquer aussi par le niveau relativement élevé des indemnités parlementaires dans ces cantons. Les députés représentant les intérêts des associations apolitiques étaient également sur-représentés à Genève (où œuvrent de nombreuses ONG proches des organisations internationales) ainsi que dans le Jura où il existe un important réseau associatif qui s'est renforcé dans le cadre de la "Question jurassienne" et suite à la création du nouveau canton en 1979.

La tendance à la professionnalisation des parlements cantonaux augmente aussi le nombre et le poids des politiciens de carrière lesquels préparent d'ailleurs leurs armes et leurs réseaux sur le plan local et cantonal avant de se lancer au niveau national. Les députés actifs dans les associations qui se disent "apolitiques" (consommateurs, locataires etc.) effectuent toutefois aussi un travail de lobbying intense. Il conviendra à l'avenir d'affiner la typolo-

Illustration 3:

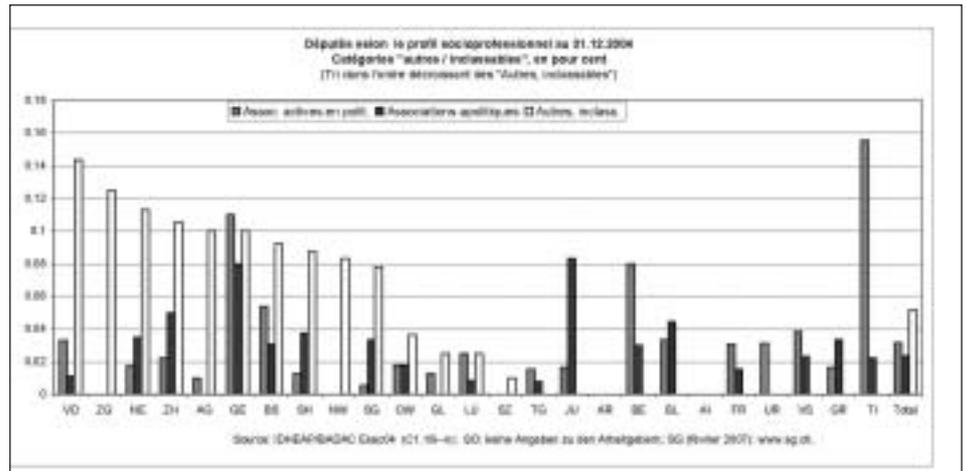
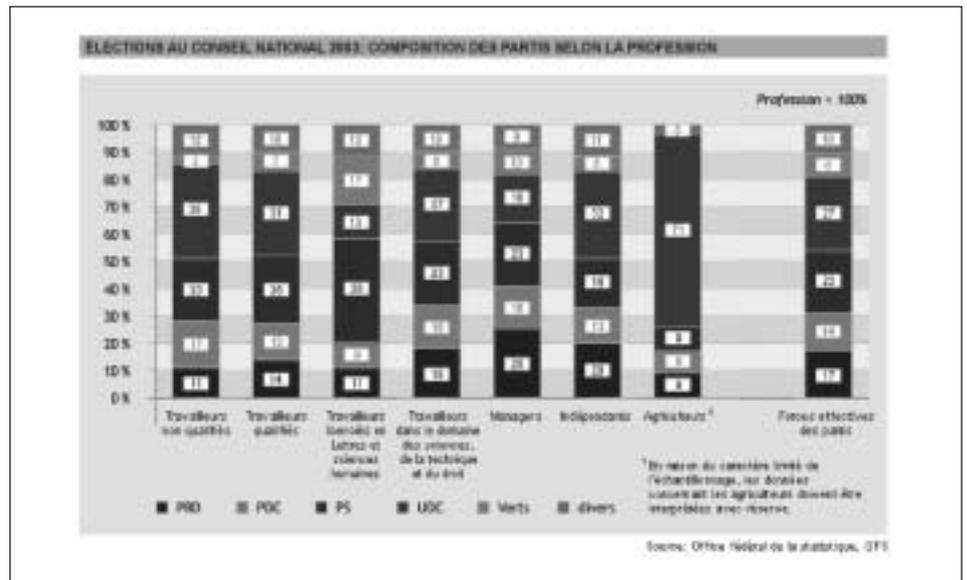


Illustration 4:



gie socioprofessionnelle en relevant aussi des indications quant au type et au niveau de formation achevée ainsi que l'activité dominante afin de réduire le nombre de valeurs manquantes. Les "autres, inclassables" atteignent comme nous l'avons vu précédemment 5% avec des valeurs dépassant même 10% dans les cantons de Vaud, de Zoug, de Neuchâtel et de Zurich (illustration 3). Selon les remarques fournies par les cantons, la majorité des députés classés dans la rubrique "autres/inclassables" sont des parlementaires à la retraite ainsi que des femmes au foyer ou des étudiants.

3.4 Tendance partisane et catégories socio-professionnelles

Des études de sociologie politique ont démontré l'existence de liens entre la ten-

dance partisane et le profil socioprofessionnel (p. ex. Prongué et al. 1976; Grüner et al. 1978; Selb-Lachat 2003), mettant en exergue que les partis de gauche présentaient davantage de candidats employés dans la fonction publique, alors que les partis de droite soutenaient ou seraient davantage représentés dans les parlements par des personnes issues du secteur privé, plus particulièrement issues des professions libérales. Ce constat se vérifie en effet tant au niveau de la députation fédérale que des députations cantonales. Nous observons également une correspondance entre la part des députés issus de la fonction publique et la force des partis de gauche dans les parlements cantonaux (PS+Verts+Pdt) sur la base de l'échantillon des 24 cantons ayant répondu à notre enquête (corr. Pearson=0,63). Pour présenter les liens entre tendance

⁸ Clivage historique entre le PLR et le PDC au Tessin; clivage gauche-droite à Genève; clivage entre les centralisateurs, favorable à un Etat-central fort (plutôt à gauche de l'échiquier politique) et les décentralisateurs pour le canton de Berne.



partisane et catégories socioprofessionnelles, nous avons retenu deux exemples, le premier illustrant la distribution des partis selon la profession et le niveau de formation achevé pour le Conseil national en 2003 (illustration 4)⁹ et le second illustrant un exemple cantonal, à savoir la tendance partisane des parlementaires st-gallois (situation février 2007) (illustrations 5)¹⁰. Bien que les catégories ne sont pas les mêmes dans les deux cas, on observe toutefois quelques faits marquant avec des concordances frappantes entre la profession/la formation et l'appartenance partisane.

Premièrement, pour le profil des députés au Conseil national, il ressort que les agriculteurs, les travailleurs non qualifiés et qualifiés, les indépendants mais aussi les personnes employées dans les sciences techniques et le droit sont surreprésentés au sein de l'UDC. Les licenciés en lettres et en sciences humaines sont par contre davantage amenés à soutenir les idées de la gauche, socialistes ou écologistes. Les managers, tout comme les indépendants restent, quant à eux, bien implantés au sein du parti radical.

Une concordance très identique entre tendance partisane et catégorie socioprofessionnelle s'observe pour St-Gall. En effet, on remarque (illustration 5) une surreprésentation des indépendants-professions libérales ainsi que des salariés d'autres entreprises privées au sein de l'UDC alors que le parti socialiste tire plus de la moitié de ses forces des employés des services publics, l'autre moitié des agents publics déclarant être affiliés au parti radical. La sous-représentation des députés de l'UDC au sein du secteur public st-gallois est surprenante (7% alors que le parti atteint 25% des sièges dans ce canton). Notons que 4 UDC et 7 socialistes n'ont pas pu être classés dans notre typologie. 21 députés radicaux relèvent des professions indépendantes ou libérales sur un total de 32 représentants du "grand vieux parti" (68%). Et 6 des 12 sièges obtenus par les verts sont représentés par des candidats des professions libérales.

4. Conclusion

La profession est un des critères les plus importants pour déterminer le profil des parlementaires en Suisse. L'activité professionnelle, déterminée par les études achevées, mais aussi par la structure économique cantonale, discrimine la composition des députés tant au niveau fédéral que cantonal. Et l'évolution du profil des parlementaires dans le système de milice (du fabricant au manager, en passant par l'avocat et l'économiste) inspirent aussi des types de politiques, de réflexions et de solutions aux problèmes de la société et de l'économie. Un parlement dominé par un type de profession ne fournira sans doute pas les mêmes réponses qu'un parlement dominé par un autre, de même un parlement dominé par des salariés de la fonction publique, situés davantage à gauche et plus étatiste, ne trouvera pas les mêmes solutions qu'un autre mené par les représentants des professions libérales et les indépendants qui soutiendront davantage un modèle orienté vers le "moins d'Etat" et surtout le "moins d'impôts". En fait, derrière le profil socioprofessionnel des parle-

Illustration 5:

Tendance partisane et catégories socioprofessionnelles, St-Gall, février 2007 (N)							
Catégories	CVP / PDC	FDP / PRD	FL (Freie Liste)	GRÜ / VERTS	SP / PS	SVP / UDC	Total
1. Indépendants / professions libérales	25	21	2	6	8	30	92
2. Salariés du secteur public	25	8		3	17	4	57
3. Salariés d'une entreprise privée	2			2		6	10
4. Salariés d'une association active en politique						1	1
5. Salariés d'une association sans lien avec des partis		2			3	1	6
6. Autres, inclassables	2			1	7	4	14
Total	54	31	2	12	35	45	180

Tendance partisane et catégories socioprofessionnelles, St-Gall, février 2007 (% en colonne)							
Catégories	CVP / PDC	FDP / PRD	FL (Freie Liste)	GRÜ / VERTS	SP / PS	SVP / UDC	Total
1. Indépendants / professions libérales	46.3%	67.7%	100.0%	50.0%	22.9%	66.7%	51.1%
2. Salariés du secteur public	46.3%	25.8%	0.0%	25.0%	48.6%	8.9%	31.7%
3. Salariés d'une entreprise privée	3.7%	0.0%	0.0%	16.7%	0.0%	13.3%	5.6%
4. Salariés d'une association active en politique	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	2.2%	0.6%
5. Salariés d'une association sans lien avec des partis	0.0%	6.5%	0.0%	0.0%	8.6%	2.2%	3.3%
6. Autres, inclassables	3.7%	0.0%	0.0%	8.3%	20.0%	8.9%	7.8%
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

Tendance partisane et catégories socioprofessionnelles, St-Gall, février 2007 (% en ligne)							
Catégories	CVP / PDC	FDP / PRD	FL (Freie Liste)	GRÜ / VERTS	SP / PS	SVP / UDC	Total
1. Indépendants / professions libérales	27.2%	22.8%	2.2%	6.5%	8.7%	32.6%	100.0%
2. Salariés du secteur public	43.9%	14.0%	0.0%	5.3%	29.8%	7.0%	100.0%
3. Salariés d'une entreprise privée	20.0%	0.0%	0.0%	20.0%	0.0%	60.0%	100.0%
4. Salariés d'une association active en politique	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	100.0%	100.0%
5. Salariés d'une association sans lien avec des partis	0.0%	33.3%	0.0%	0.0%	50.0%	16.7%	100.0%
6. Autres, inclassables	14.9%	0.0%	0.0%	7.1%	50.0%	28.0%	100.0%
Total	30.0%	17.2%	1.1%	6.7%	19.4%	25.0%	100.0%

Source: <https://www.ratsinfo.sg.ch/ris/tools/kopfnavigation/kantonsrat.mitglieder.html>, Conception-calculs: IDEAP-BADAC.

⁹ Sur la base des "Etudes électorales suisses (Swiss Electoral Studies) Selects" et de l'OFES; <http://www.selects.ch>

¹⁰ Nous avons reconstruit notre typologie BADAC pour St-Gall sur la base d'une liste exhaustive et très détaillée disponible en partie sur internet:

<https://www.ratsinfo.sg.ch/ris/tools/kopfnavigation/kantonsrat.mitglieder.html>. Nous remercions les services de la chancellerie du canton de St-Gall pour la livraison des données supplémentaires.



mentaires se cachent des sensibilités historiques de populations qui ont fait des choix de société, parfois davantage orientés sur les services rendus au public et l'intérêt général (modèle plutôt présents dans les cantons protestants et romands, sur le modèle wébérien) et d'autres, davantage animés par la défense des intérêts particuliers et le dynamisme (ou le rattrapage) économique (réflexe davantage présents dans les cantons alémaniques et catholiques avec de notoires exceptions évidentes). Toujours est-il que le profil de la population des députés est largement décalé par rapport à celui d'une population générale encline à déléguer les responsabilités à certaines élites.

Ainsi, il ressort de notre étude qu'un décalage important existe entre le profil de la population (générale ou active) et le profil des députés tant sur le plan cantonal que fédéral. Deux catégories socioprofessionnelles sont surreprésentées par rapport à la population active: les indépendants / professions libérales (39%) et les salariés du secteur public (29%) alors que ces deux types d'activités représentent au total 30-35% des actifs. Les salariés du secteur privé ($\pm 70\%$ de la population active) sont par contre largement sous-représentés (25%). Les différences intercantoniales sont importantes avec un clivage particulièrement marqué en fonction de la culture et de la religion dominantes, mais aussi en fonction de la répartition des tendances partisans. Les cantons latins (à l'exception du Tessin et du Valais), ainsi que les cantons plus à gauche sur l'échiquier politique, élisent généralement davantage des représentants du secteur public dans les législatifs. Les cantons alémaniques (à l'exception des deux Bâle et de Berne) et catholiques (à l'exception de Fribourg, du Jura et de Thurgovie) se caractérisent par une surreprésentation des professions libérales qui doit être mis en relation aussi avec la structure économique.

La poursuite des investigations pour mieux décrire et analyser le profil des députés sous l'angle de la profession, des activités dominantes et des groupes de pression nous paraît importante. Ainsi nous pourrions mieux comprendre les orientations politiques prises par tel ou tel parlement et leurs retombées sur le fonctionnement des gouvernements et des administrations cantonales.

Bibliographie

- Bochsler D, Koller C et al.. 2004. Die Kantone unter der Lupe -Behörden, Personal, Finanzen. Bern: Haupt.
- Germann RE. 1999. Observation continue du changement administratif: La BADAC, banque de données des cantons et des villes. Rep. N°1a, IDHEAP, Chavannes-près-Renens¹¹
- Gruner E. 1978. Die Wahlen in den Schweizerischen Nationalrat = Les élections au Conseil national suisse: 1848-1919: droit et système électoral, participation au scrutin. Bern: Francke.
- Hasler, T. 1998. "Dienen, nicht verdienen, soll das oberste Gebot des Politikers sein". Wie der Staat seine Bundesräte, Nationalräte und Chefbeamten besoldet. Zürich: Rüegger.
- Koller C. (avec la collaboration avec d'Ivar Trippolini et de Sylvie Traimond). 2006. Mémento statistique des administrations et des autorités cantonales / Statistischer Überblick zu den kantonalen Verwaltungen und Behörden, Lausanne: IDHEAP / BADAC.
- Koller C. 2007. Administrations publiques et autorités cantonales (Analyses sur la base de l'enquête BADAC sur les administrations cantonales 2004), IDHEAP, Working Paper.
- Klöti, U. et al. 2006. Handbuch der Schweizer Politik. Zürich, Verlag Neue Zürcher Zeitung.
- Klöti, U. 1972. Die chefbeamten der schweizerischen Bundesverwaltung. Soziologische Querschnitte in den Jahren 1938, 1955 und 1969. Bern: Francke.
- Kriesi, H. 1998 Le système politique suisse. Paris: Economica (2e édition).
- Ladner A. 2007, Das Alter der Parlamentarierinnen und Parlamentarier in den kantonalen Parlamenten, Working paper de l'IDHEAP 1/2007
- Prongué B. (sous la direction de), 1976. La Députaiton jurassienne 1831-1921 (Matériaux pour une approche statistique), in Actes de la société jurassienne d'émulation: 133-185.
- Roth, A. 1994. Les hauts fonctionnaires de l'administration fédérale suisse profils socio-politiques, positions et pouvoir des élites administratives de la Confédération helvétique en 1991. Genève.
- Ruffieux, R. 1974. Les élections au Grand Conseil vaudois: de 1913 à 1966; Bibliothèque historique vaudois, Lausanne.
- Sciarini P. (avec la collaboration de Daniel Bochsler, Alex Fischer, Sandra Villiger et Karin Zürcher),. 2003. Etude de la composition du Grand Conseil du canton de Genève et des conditions dans lesquelles les député-e-s exercent leur mandat, IDHEAP, Lausanne.
- Selb, P., Lachat, R. 2004. Elections 2003. L'évolution du comportement électoral. Selects, Vol. 8, Berne/Genève/Zurich: Institut de science politique des Universités de Berne, Genève et Zurich.
- Stadlin P. 1990. Kantonsparlamente (+Tableaux synoptiques de l'organisation et de la procédure). Zug: Kalt-Zehnder.
- Swarzenberg, R.-G. 1971. Sociologie politique, Paris: Montchrétien
- Weber M., 1968. Economie et société, Paris, Plon.
- Wicki, D.. 2006. Der aargauische Grosse Rat 1803-2003: Wandel eines Kantonsparlaments - eine Kollektivbiografie / Baden: hier und jetzt.

¹¹ Existe aussi en allemand et en anglais: Germann RE. 1999. Dauerbeobachtung des Verwaltungswandels: Die Datenbank (BADAC) der Kantone und der Städte. Rep. 1b/1999, IDHEAP, Chavannes-près-Renens; Germann RE. 1999. Monitoring Administrative Change: The BADAC Database of Swiss Cantons and Towns. Rep. 1c/1999, IDHEAP, Chavannes-Lausanne.